



BAROMÈTRE

DU TOURISME À VÉLO EN FRANCE



Édition 2017



Crédits photos

France vélo Tourisme (couverture, p.10)

Atout France (p. 12, 13, 14)

SOMMAIRE

Évolution de l'offre d'itinéraires touristiques cyclables	4
Évolution de l'offre de services complémentaires	6
Évolution de la demande / fréquentation	8
Impact économique, sociétal et environnemental du vélo tourisme	11
Conclusion	14
Les partenaires	15

Le tourisme à vélo est une filière économique qui poursuit son essor. Son développement correspond à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement, aux choix de consommation et au partage. La France arrive en deuxième position des destinations mondiales du tourisme à vélo, après l'Allemagne. Les étrangers représenteraient à eux seuls 25% des touristes ayant recours à ce mode de découverte.

Après une première édition du Baromètre l'année dernière, cette seconde édition permet de confirmer que le tourisme à vélo est l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique français. En effet, cette filière représentait en 2016 9 millions de séjours¹ au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT en France, correspondant à un chiffre d'affaires total de l'ordre de 2 Mds€. Il est vrai qu'avec près de 13 600 km de véloroutes et voies vertes aménagées et des itinéraires phares comme La Véloodyssée (littoral Atlantique), La Loire à Vélo (Val de Loire²) ou Le Tour de Bourgogne à vélo, notre pays possède des sérieux atouts sur le marché international du cyclotourisme.

Finaliser les 22 000 km du Schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) devrait contribuer à consolider la position française en la matière. Ce réseau, reconnu comme étant de qualité, bien balisé, complété par un réseau de petites routes locales peu fréquentées, est en effet l'une des forces de la destination France en matière de cyclotourisme.

Une prise en compte nationale de ces enjeux s'est opérée en plusieurs temps. Devant une forme de tourisme aussi dynamique, quoique d'un poids relatif dans l'ensemble de la création de richesse liée à l'économie touristique, il est tentant de voir dans le tourisme à vélo une filière porteuse et un secteur exemplaire du point de vue de la structuration de l'offre et de la richesse de la demande. Toutefois, cette évaluation économique de l'activité touristique n'inclut pas les activités sportives liées au vélo (dont l'impact reste à évaluer précisément) et reste très concentrée dans certaines régions.

Cette nouvelle édition du Baromètre confirme et illustre en chiffres l'impact du tourisme à vélo à l'échelle nationale. Il vise comme l'année dernière à sensibiliser les acteurs sur l'intérêt d'investir dans le développement de cette filière. Les auteurs de ce document espèrent ainsi contribuer à mieux adapter l'offre à la demande et faciliter l'intégration du vélo dans la stratégie marketing des destinations. Cette édition comporte enfin quelques nouveautés par rapport au précédent Baromètre, comme le focus sur l'événementiel lié au tourisme à vélo.



¹ Source : DGE – Les chiffres du tourisme à vélo en France – Actualisation chiffres 2016.

² Plus de 900 000 cyclistes empruntent les 900 km de La Loire à vélo chaque année.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ITINÉRAIRES TOURISTIQUES CYCLABLES



830 km
d'itinéraires ouverts en 2016

32%
de plus qu'en 2015

62%
*du schéma national
des véloroutes et voies vertes
ouvert au 1^{er} janvier 2017*

**Le tourisme fluvestre :
une offre en construction**

Le tourisme à vélo génère des retombées économiques et se nourrit d'une offre de qualité, qui s'adosse aux schémas français dont la réalisation dépend beaucoup des territoires.

- **L'offre d'itinéraires : près des deux tiers du Schéma national sont aménagés à ce jour³**

Les aménagements cyclables inscrits dans les schémas européens, nationaux et régionaux ou départementaux sont suivis depuis plusieurs années par l'observatoire national des véloroutes et voies vertes. À terme, ce sont plus de 22 000 km d'itinéraires qui devraient composer le schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V).

Après 590 km en 2014 et 625 km en 2015, l'année 2016 a connu des ouvertures en forte hausse (32% de plus que l'année précédente). La France à vélo se construit et l'engagement des collectivités porte ses fruits. Les réalisations 2016 se décomposent en 580 km d'itinéraires nationaux, dont 150 km sur le schéma EuroVelo, auxquels s'ajoutent 250 km d'itinéraires régionaux et locaux. Les aménagements vélo du Schéma national sont à 33% en site propre et à 67% en site partagé.

Le développement du SN3V s'intensifie et les nouveaux aménagements réalisés en 2016 portent sa réalisation à 62%, soit 4 points de plus qu'en 2015. Les DRC invitent régulièrement les collectivités territoriales à maintenir leurs efforts et à inscrire les itinéraires structurants dans leurs outils de planification et d'aménagement du territoire pour contribuer à compléter 2 000 km d'itinéraires européens à l'horizon 2020 et 8 400 km d'itinéraires nationaux d'ici 2030. Les 2 040 km inaugurés entre 2014 et 2016 portent à près de 13 600 km le linéaire aujourd'hui ouvert au public, sur les 22 000 km du Schéma national projetés à terme. La France progresse plus vite dans l'aménagement de ses itinéraires européens que dans celui de ses aménagements nationaux, puisque 77% d'entre eux sont ouverts, soit près de 6 600 km.

À vélo, en bateau ou à pied, l'itinérance douce est en pleine croissance. Dans cette équation, le tourisme fluvestre, sur la voie d'eau et ses abords, s'applique particulièrement à l'alliance du fluvial et du cyclable. Cette tendance tend à se développer et mobilise de plus en plus sociétés privées et acteurs publics.

Tout d'abord⁴, les berges des canaux et voies d'eau sont souvent les supports d'itinéraires cyclables. 87% du réseau de Voies Navigables de France (VNF) – navigable et non-navigable – se situe à moins de 5 km d'une véloroute inscrite au Schéma national, soit environ 8 000 km dont 44% sont réalisés (3 500 km). 45% des itinéraires EuroVelo sont pour leur part situés à moins de 5 km du réseau VNF, soit 3 600 km réalisés à 61%. Ces aménagements sont le fruit de partenariats entre les collectivités et VNF qui se formalisent par des conventions de superposition d'affectations, dont 350 exemplaires environ sont signées.

³ Chiffres ON3V Février 2016 / DRC

⁴ Selon une étude DRC et VNF : Le tourisme fluvestre : enjeux et chiffres clés, Mars 2017

La Fédération française de cyclotourisme propose **2 513** circuits et itinéraires et **250** randonnées

AF3V propose **22 000 km** de voies vertes et véloroutes et **468** fiches descriptives

73%
des Français expriment des attentes fortes en termes d'infrastructures relatives aux mobilités douces

Sur les abords de la voie d'eau, les services dédiés aux touristes fluviaux (haltes ou ports) peuvent répondre aux attentes des touristes à vélo (restauration, point d'eau, location de vélos). Les loueurs de bateaux de plaisance sont souvent dotés de flottes de vélos pour répondre aux attentes de plaisanciers et touristes fluviaux, adeptes de sorties à vélo pendant leur séjour. Enfin, certains tours opérateurs proposent des produits combinés (bateau + vélo).

- **Les suggestions d'itinéraires des fédérations et associations**

Les itinéraires nationaux représentent l'offre la plus structurée pour le grand public et les clientèles. Les fédérations et communautés de cyclistes valorisent aussi toute une offre diversifiée et complémentaire.

À titre d'exemple, de nombreux circuits et itinéraires (1816 sur route et 697 sur les véloroutes et voies vertes) sont référencés sur le site veloenfrance.fr par la Fédération française de cyclotourisme. Cette dernière propose également via ce portail une série de plus de 250 «Randonnées Permanentes» (labellisées FFCT) sur l'ensemble du territoire, ainsi que les labels « Bases VTT de randonnée » et « Territoires vélo ». L'AF3V (Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes) propose sur sa carte interactive, disponible sur son site www.af3v.org, 22 000 km de voies vertes et véloroutes et 468 fiches descriptives.

- **Un effort d'investissement constant de la part des collectivités et de fortes attentes des Français en termes d'infrastructures favorisant les mobilités douces**

Communes, intercommunalités, agglomérations, départements, régions... Tous les territoires contribuent à finaliser le schéma EuroVelo pour 2020 et le Schéma national pour 2030. L'enquête nationale réalisée par les Départements & Régions Cyclables (DRC) tous les cinq ans permet de prendre la mesure des investissements des collectivités. La dernière enquête révèle que les Conseils départementaux et régionaux ont investi en moyenne 1,5 M€ par collectivité et par an sur le vélo depuis 2003 (hors Île-de-France qui y consacre 20 M€ par an). La situation est susceptible cependant de varier fortement d'un département ou d'une région à l'autre, ceux-ci représentant des territoires souvent très différents, avec de forts écarts démographiques et des aménagements variables en termes de voirie. Au total en dix ans (2005-2014), de manière estimative, pour les seuls Départements et Régions, l'investissement avoisine les 1,5 Md€. Cette préoccupation rejoint les attentes puisque, selon une étude « le sport dans la ville » de juillet 2016 de l'Union Sport & Cycle, 73% des Français expriment des attentes fortes en termes d'infrastructures et souhaitent que leurs communes encouragent les mobilités douces (pistes cyclables notamment).



ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES

2 662
prestataires «Accueil Vélo»



Au-delà de la seule offre des itinéraires, le suivi de la consommation de certains services constitue un bon indicateur du marché du tourisme à vélo.

1/ Des services de qualité proposés aux pratiquants

- **Un nombre de prestataires « Accueil Vélo » en progression continue : +24% en un an**

La marque nationale « Accueil Vélo » lancée en 2012 est attribuée à des hébergeurs, loueurs, réparateurs de vélos, offices de tourisme, sites de visites et de loisirs et restaurants selon un cahier des charges précis (comprenant notamment un critère relatif à la proximité d'un itinéraire). Elle est aujourd'hui déployée dans 69 départements (12 départements supplémentaires en un an), couvrant désormais l'ensemble des régions. L'évolution du nombre de prestataires distingués par la marque reflète bien l'implication des opérateurs dans la qualité d'accueil des touristes à vélo. À la fin mars 2017, on comptabilisait 2 662 prestataires « Accueil Vélo », soit 515 de plus qu'il y a un peu plus d'un an (+24%).

On note leur assez forte concentration géographique ; 40% des prestataires « Accueil Vélo » sont ainsi situés sur La Loire à vélo et La Vélodyssée. Toutefois, avec l'apparition de nouveaux pilotes « Accueil Vélo », la répartition est de plus en plus homogène sur les différents itinéraires. Par catégorie, les prestataires « Accueil Vélo » se répartissent de la manière suivante : 1 862 hébergements (+21% par rapport à 2016), 200 loueurs et réparateurs de vélos (+80%, forte hausse notamment en raison d'un partenariat avec la SNCF qui affiche les loueurs « Accueil Vélo » sur internet), 316 offices de tourisme (+16%), 267 sites de visite (+17%) et 17 restaurants (nouvelle catégorie).

- **Les «Bonnes adresses » de la FFCT**

Une offre collaborative complémentaire, organisée par la Fédération française de cyclotourisme, propose 600 « Bonnes adresses cyclotouristes », sur un principe de qualité d'accueil sans référence à un critère de proximité géographique par rapport à un itinéraire.

- **L'évolution du nombre de titres des éditeurs de topo-guides vélo**

Si les modes de guidage évoluent avec l'utilisation croissante des GPS et smartphones, les ventes de topo-guides sous format papier restent un indicateur représentatif de la demande. En 2016, ce sont 1 650 ventes qui ont été effectuées depuis le site Internet de France Vélo Tourisme (FVT), ce qui correspond à 2 325 guides et cartes vélo vendus. La carte des véloroutes et voies vertes de France IGN-AF3V a été, pour sa part, vendue à 20 256 exemplaires en 2016, chiffre stable par rapport à 2015.

+ 28%
de réservations vélos
dans les trains en 2 ans

En 2014,
plus de **4 000** séjours vélos
proposés par les tour-opérateurs
contre 2 800 en 2012



2/ Des initiatives pour l'accès à l'offre touristique cyclable

- **Vélo et train : une demande en forte progression et une offre qui s'adapte de mieux en mieux à la demande**

Les réservations dans les trains grandes lignes SNCF reflètent également bien l'évolution de la pratique touristique du vélo. En 2016, 68 377 réservations vélos ont été effectuées dans les trains grandes lignes et TGV, ce qui représente une progression de 12% par rapport à 2015 (et de plus de 28% en deux ans). Ces données n'intègrent pas la fréquentation sur les lignes régionales non soumises à réservation.

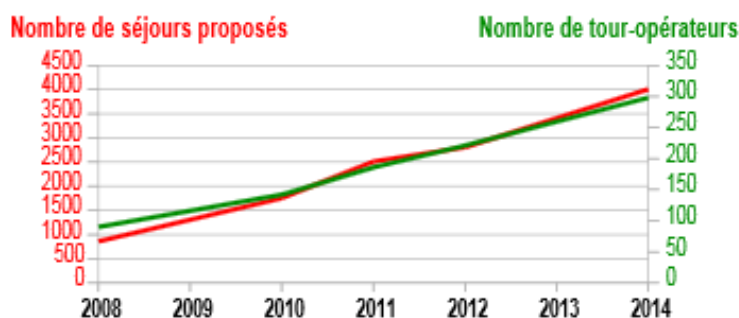
Année	Nombre de réservations	Evolution N/N-1
2014	53 257	-
2015	61 138	+15%
2016	68 377	+12%

Source : chiffres SNCF (actualisation réalisée en 2017)

- **La « destination France » toujours autant programmée**

Le nombre de tour-opérateurs programmant la France et le nombre de circuits proposés sont également deux bons indicateurs du tourisme à vélo en France. Ils sont suivis régulièrement par la Direction Générale des Entreprises (DGE). En 2014, **298 tour-opérateurs ont programmé la France à vélo**. Ils sont généralement spécialisés sur le segment du tourisme à vélo. Le nombre de séjours recensés progresse de 43% en trois ans. En 2014, plus de 4 000 séjours ont été proposés, contre 2 800 en 2012. Le graphique suivant extrait de la dernière édition de cette étude illustre bien l'augmentation rapide à la fois du nombre de séjours proposés et de tour-opérateurs pour la destination France.

Évolution de l'échantillon observé entre 2008 et 2014



Les cinq destinations françaises les plus programmées, en nombre de tour-opérateurs et de circuits, sont : le Val de Loire, la Provence, la Bourgogne, la Dordogne et l'Alsace.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE / FRÉQUENTATION



Près de **40%** des séjours
avec pratique du vélo sont
effectués sur le littoral

583
compteurs en France

1/ La fréquentation des itinéraires et la part du vélo dans la pratique touristique

- La pratique du vélo par les Français pendant leurs séjours en France s'inscrit en légère baisse en 2016 par rapport aux deux années précédentes

Une enquête DGE⁵, réalisée mensuellement à partir d'un panel de 20 000 personnes âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France métropolitaine, permet de suivre, entre autres, le nombre de séjours des Français dans lesquels le vélo a été pratiqué parmi les quatre activités réputées principales.

Cette enquête permet d'estimer à **258 millions en 2016 le nombre total de séjours effectués** par les Français, dont 221 millions de séjours en France métropolitaine. Pour 4% des séjours effectués en France, l'activité « vélo » est mentionnée parmi les quatre principales activités pratiquées. En outre, on peut estimer à **8,3 millions le nombre de séjours au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT en 2016 en France** (contre 8,5 millions en 2013, 9,2 millions en 2014 et 9,1 millions en 2015).

La baisse du nombre de séjours par rapport aux « points hauts » atteints en 2014 et 2015 (9,8 millions de séjours, dont 9,1 en métropole) peut s'expliquer soit par une moindre pratique du vélo, soit par le fait que cette activité appartient moins souvent aux quatre activités principales citées dans le cadre de l'enquête, soit par les conditions météorologiques dans certains départements.

La pratique du vélo est fortement corrélée à la saison. Les séjours avec activité « vélo » se concentrent plus que les autres en juillet et août (45% des séjours). L'enquête montre également que l'activité vélo est fortement pratiquée sur le littoral. En effet, presque 40% des séjours avec pratique du vélo sont effectués sur cette zone géographique, le vélo étant, dans ce cadre, un mode de déplacement et / ou de découverte privilégié.

Par ailleurs, selon l'étude « Sports et loisirs de nature », du ministère des sports et de l'Union Sport & Cycle datant de septembre 2016, **le vélo est de plus en plus considéré comme une pratique de masse, à la fois sportive, touristique et de loisirs** : 14 millions de Français déclarent avoir pratiqué le vélo au moins une fois au cours des 12 derniers mois, pendant les vacances ou en dehors de la période des vacances.

- La fréquentation des itinéraires : une tendance à la hausse de 2013 à 2015

La plateforme nationale des fréquentations permet de connaître et de mesurer les variations des fréquentations sur le court et le long terme. Elle réunit 583 compteurs en France, issus de 53 contributeurs (collectivités)

⁵ Suivi de la demande touristique des Français - Actualisation 2016

augmentation globale
des fréquentations de



+14,5%

à périmètre comparable par rapport à 2013



2 750 000

visites sur le site francevelotourisme.com
en 2016 (+27%)

10 180 300

pages vues

en avril 2017 et leur nombre devrait continuer de croître rapidement. En 2015, on a observé une augmentation globale des fréquentations de +14,5% à périmètre comparable par rapport à 2013. Les chiffres des tendances de fréquentations pour l'année 2016 (saisonnalité, taux de croissance) seront publiés au cours de l'année 2017 et viendront probablement confirmer les tendances observées par la DGE, dans le cadre du suivi de la demande touristique évoqué ci-dessus.

- **Des clientèles internationales de plus en plus mobilisées par le tourisme à vélo : entre 1/4 et 1/3 des clientèles touristiques**

Les clientèles internationales du tourisme à vélo représentent entre un quart et un tiers des clientèles⁶ et sont en majorité originaires d'Europe du Nord, en particulier des pays limitrophes. Une enquête dédiée a été menée auprès des deux premiers marchés émetteurs : l'Allemagne et les Pays-Bas⁷.

Les **taux de pratique** du vélo comme activité principale au cours d'un séjour touristique sont élevés pour les ressortissants de chacun des 2 pays (12% des Allemands et 10% des Néerlandais ont déclaré avoir réalisé un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo au cours de ces 5 dernières années), avec une forte corrélation entre la pratique du vélo au quotidien (déplacement et/ou loisirs) et la réalisation d'un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo.

Parmi les clientèles ayant déjà réalisé un séjour touristique avec pour activité principale le vélo au cours de ces cinq dernières années⁸, on constate que :

- La France dispose d'un potentiel d'attraction important sur ces deux marchés : **2/3 des Allemands et Néerlandais considèrent la France comme destination attractive pour un séjour à vélo**, même s'ils favorisent en premier lieu les destinations de proximité (leur propre pays et les pays limitrophes) ;
- Les grands itinéraires sont dotés d'une certaine notoriété auprès de ces clientèles : **61% des Allemands et 51% des Néerlandais connaissent au moins un des principaux itinéraires français** ;
- L'usage du vélo à assistance électrique est important : **25% des Allemands et 30% des Néerlandais ont eu recours à un VAE ou VTAE** lors d'un séjour touristique à vélo.

2/ La visibilité de l'offre touristique cyclable sur Internet s'améliore comme en témoigne la progression du trafic sur les sites spécialisés dans le tourisme à vélo

Le trafic sur les sites internet spécialisés, notamment sur le site France Vélo Tourisme www.francevelotourisme.com et les marques blanches associées, donne une idée assez précise de la demande générée par les grands itinéraires présentés. Pour le site France Vélo Tourisme et l'ensemble des marques blanches associées, le nombre de visites en 2016 s'établit à 2 750 000 (+27%) et le nombre de pages vues à

⁶ Selon les enquêtes de clientèles menées par les principaux itinéraires

⁷ Enquête Atout France 2016 / enquête on-line menée au mois de décembre 2016 auprès d'un échantillon représentatif de la population de chaque pays (environ 1 000 personnes par pays)

⁸ Échantillon de 300 personnes par marché

10 180 300. Pour l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), le nombre de visites en 2016 était de 1 587 000 (+3%) et le nombre de pages vues de 10 567 000. Pour la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), le site veloenfrance.fr, le nombre de visites était de 1 200 000 (+17%) et le nombre de pages vues de 3 450 000 en 2016.

3/ La visibilité de l'offre touristique à vélo sur les salons et les forums de voyage

Nombreux sont les salons et forums de voyage qui valorisent l'offre française en matière de tourisme à vélo. Pour s'en tenir aux seuls salons, on peut mentionner le Salon mondial du tourisme, les « Rendez-vous en France » organisés chaque année par Atout France, les « Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature » ou encore « Destinations Nature » (en marge du Salon mondial du tourisme). Ce dernier salon est tout particulièrement dédié aux sports de plein air et aux vacances à connotation « nature ». Les visiteurs viennent y découvrir des idées d'escapades en France et à l'étranger, autour des thématiques de l'itinérance douce : randonnées pédestres, marches nordiques, balades à cheval, itinéraires à vélo. Durant quatre jours, les tours opérateurs, organisateurs de voyages et de nombreux autres exposants proposent aux visiteurs des offres de voyages.

Par ailleurs, les acteurs associatifs organisent des forums de voyage à vélo qui connaissent un succès grandissant. A titre d'exemples, le Festival international du voyage à vélo est organisé par Cyclo Camping International tous les ans à Vincennes (2 000 visiteurs) et *Vél'osons*, forum du voyage à vélo, est organisé par l'association Roue Libre tous les deux ans à Chambéry (3 800 visiteurs).



IMPACT ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL DU VÉLO TOURISME

10 à 12 millions
de spectateurs

6 200
heures de diffusions TV
à travers le monde en 2016

190
pays couverts

1/ Retombées économiques sur les territoires

Les enquêtes régionales⁹ permettent de mesurer les retombées économiques sur les territoires du tourisme à vélo ; elles sont variables mais élevées en moyenne.

Région / Itinéraires	Estimation de l'impact direct (M€)	Dépenses des touristes par jour et par personne	Retombées économiques par kilomètre et par an
La Loire à Vélo	15 M€ en 2010 29,6 M€ en 2015 29,3 M€ en 2016	80 € (en 2015)	30 000 €
Bretagne	16,4 M€ en 2013 16,8 M€ en 2014 17,7 M€ en 2015 et en 2016	65 €	16 700 €
Alsace à vélo (EV5 et EV15)	6,9 M€ en 2013	105 €	24 000 €
Tour de Bourgogne	14,4 M€ en 2009	68 €	23 000 €

2/ Retombées des événements liés à vélo

• Retombées liées au Tour de France

Le Tour de France, souvent appelé « Le Tour », est une compétition cycliste par étapes qui a lieu principalement en France chaque année, tout en traversant occasionnellement les pays voisins. Le Tour est actuellement organisé par ASO (Groupe Amaury).

Quelques chiffres clés illustrent l'importance du Tour de France en 2016 : le nombre de suiveurs du Tour s'établit à 4 500 (dont 2 000 représentants des médias) ; le nombre de spectateurs au bord des routes est compris entre 10 et 12 millions ; le nombre de téléspectateurs en moyenne sur les directs après-midi de France 2 pendant le Tour de France est de 3,5 millions ; « Le Tour » correspond à 6 200 heures de diffusions TV à travers le monde en 2016 (directs, résumés, rediffusions) ; 190 pays sont couverts à travers le monde. Le site www.letour.com reçoit 36 millions de visites par an et enregistre plus de 120 millions de pages vues.

Du point de vue des collectivités, il est intéressant de mesurer l'impact économique et médiatique à travers la notion de « retour économique »¹⁰. Alors que pour Le Havre, ce ratio s'établit à 4,2, il est respectivement de 10,1 pour La Toussuire, ville hôte de l'Étape du Tour 2015, de 2,3 pour

⁹ Enquêtes menées à partir de la méthode EuroVelo6 pour le compte des CRT Bourgogne, Alsace, Bretagne, Centre-Val de Loire et de l'Agence Régionale des Pays de la Loire.

¹⁰ **Retour économique = (CA Additionnel – Investissement) / Investissement**. Il correspond à l'injection directe dans l'économie locale pour 1 € investi. Les chiffres cités sont issus de l'étude d'impact TDF 2015 – PriceWaterhouseCoopers & Repucom.



Ces événements réunissent
chaque année

20 000 à 25 000 participants

Rodez (impact médiatique supérieur à 17 M€) et de 7,1 pour Livarot (impact médiatique supérieur à 9 M€).

• Retombées événementielles hors Tour de France

En France, on recense environ 4 500 événements annuels liés au tourisme à vélo organisés par la seule FFCT. **À titre d'exemple, la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme de la FFCT génère à elle seule 2,8 M€ de retombées économiques chaque année, elle accueille environ 12 000 participants durant une semaine, dont plus de 800 étrangers.** Parmi ces 4 500 événements, une vingtaine accueille plusieurs milliers de participants chacun dans le cadre de labels nationaux (Vertes Tout Terrain, Cyclomontagnardes...).

D'autres initiatives exemplaires issues des territoires ont lieu tous les ans en France et méritent d'être soulignées dans le cadre du présent Baromètre¹¹, même s'il n'est pas possible de les mentionner toutes. On peut citer l'événement « **SlowUp** » d'Alsace à Vélo, organisé par « Alsace Destination Tourisme » en partenariat avec les communes tous les ans sur une journée depuis 2013, qui a rassemblé 36 000 personnes en 2016. Cet événement est organisé sur le modèle suisse et propose plusieurs circuits sur la véloroute du vignoble. Un autre exemple illustrant une initiative locale à forte visibilité est « **ViaRhôna en fête** ». La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) organisent depuis 2013 un événement pour célébrer la ViaRhôna le temps d'un week-end. Des dizaines d'animations sont proposées à plusieurs endroits le long du parcours (20 000 personnes ont participé en 2015). Dans le même ordre d'idée, la région Centre-Val-de-Loire organise depuis 7 ans, « **Les Échappées à Vélo** » : cette grande fête du vélo se traduit par l'organisation de 40 à 50 manifestations de juin à septembre. Ces événements, organisés par les collectivités, réunissent chaque année 20 000 à 25 000 participants. « **L'Ardéchoise** » est également organisée chaque année depuis 1992 sur quatre jours. Ouverte à tous les profils de cyclistes, la course cyclo-sportive et touristique a rassemblé 16 768 personnes en 2016. En partenariat avec la CCI Ardèche, les retombées économiques de cet événement ont été évaluées à 5,8 M€. Enfin, « **Anjou Vélo Vintage** » est organisé par le comité équestre de Saumur pour le compte des collectivités propriétaires (Ville de Saumur et communauté d'agglomération de Saumur Val-de-Loire) et a lieu tous les ans sur deux jours depuis 2010. L'événement rassemble des participants résidents comme des touristes. Au total, 4 300 personnes ont participé aux randonnées en 2016 et 25 000 personnes ont visité le village pendant le week-end. Sur les participants aux randonnées, 3% sont étrangers, et 60% habitent hors des Pays-de-la-Loire.



Les Journées nationales des voies vertes (JNVV), initiées par l'AF3V, ont lieu tous les ans dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité (septembre) pilotée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (15^{ème} édition en 2016). Elles sont organisées chaque année par des associations, des offices de tourisme, des collectivités. Une quarantaine de ces initiatives sont recensées par l'AF3V, telles la « Fête de la voie verte de Buxy » (Saône et Loire) qui a attiré environ 700 participants ou la fête des voies vertes de l'Oise avec environ 500 participants.

¹¹ **Base méthodologique** : un questionnaire a été élaboré et diffusé par les Départements & Régions Cyclables du 19 janvier au 20 février 2017. Au total, 13 réponses ont été reçues, 10 réponses ont fait l'objet d'une exploitation et 3 réponses n'ont pas pu être traitées en raison de difficultés de représentativité et / ou d'un impact jugé encore limité (notamment, nombre de personnes touchées insuffisant).

4,5 Mds€
de retombées économiques annuelles

La filière génère
près de **12 000** emplois



3/ Impacts économiques sur l'industrie du cycle

Si les pouvoirs publics se mobilisent pour le développement de l'usage du vélo, c'est que ses retombées économiques, toutes activités confondues, sont importantes. Elles sont estimées à environ 4,5 Mds€ par an (dont 1,795 Mds€ pour le chiffre d'affaires total du marché pour la fabrication et la distribution de vélos, composants et accessoires). La fabrication et la distribution des vélos et des accessoires représentent entre 35% et 40% des recettes du vélo. Aujourd'hui, la filière génère près de 12 000 emplois ; près des trois quarts des vélos vendus sur le marché français sont importés.

- **L'évolution des ventes de vélo confirme la croissance du marché du cycle**

Selon l'Union Sport & Cycle, l'année 2016 a été particulièrement favorable pour l'industrie du cycle. En effet, les ventes de vélos, d'équipements et d'accessoires ont connu en 2016 une progression totale (vélos + accessoires) de 6,2% avec un chiffre d'affaires de 1,795 Md€ et près de 3 millions de cycles vendus. Depuis 2014, les Français privilégient l'achat de cycles de plus en plus qualitatifs et innovants. Le prix moyen est en progression constante pour atteindre 337 € en 2016.

Cette importante dynamique a profité en particulier aux vélos à assistance électrique (+33% en volume), aux VTT-AE (+72%) et aux VTT (+7%). Le VAE est clairement « la locomotive verte » du marché du cycle avec plus de 130 000 unités vendues en 2016 et une performance encore plus remarquée pour les VTT-AE. Globalement tous les segments de vélos de mobilité (VAE, vélos pliants etc...) sont également en progression. En 2017, les ventes de VAE devraient poursuivre leur progression grâce à la mise en place d'une aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique par l'État.

A l'inverse, les cycles « enfant » et BMX s'inscrivent cette année en recul. Mais l'évolution des ventes en volume reflète imparfaitement la pratique touristique du fait de la variété des types de vélo vendus.

- **Ratio nombre de vélos fabriqués en France / nombre de vélos vendus en France : 25%**

Les professionnels ont avancé le chiffre de 750 000 vélos produits en France (pour certains assemblés à partir de composants étrangers), soit environ 25% des vélos vendus en 2016, pour un nombre d'unités vendues de l'ordre de 3 millions. Ils estiment que ce ratio se stabilise dans le temps.

CONCLUSION

Cette nouvelle édition du Baromètre du tourisme à vélo confirme l'importance de cette filière pour le développement touristique français. La croissance de ce secteur se poursuit et le réseau cyclable continue à se densifier. La France présente des atouts majeurs pour séduire les clientèles françaises et étrangères, qu'il faut continuer à valoriser.

Le tourisme à vélo revêt de plus en plus un visage à multiples facettes (itinérance, boucles cyclotouristiques, utilisation du vélo de route ou du VTT...). Dans tous les cas, il répond à des attentes sociétales fortes. Cette diversité des pratiques explique sans doute la croissance observée, mais nécessite parallèlement une adaptation constante des services proposés pour répondre aux attentes des clientèles.

Les professionnels et institutionnels l'ont bien compris, comme en témoigne le dynamisme de l'offre tant publique que privée qui se caractérise par une forte innovation. En particulier, les solutions technologiques pour recharger les batteries des VAE progressent, le transport de bagages est de plus en plus aisé et le réseau « Accueil Vélo » ne cesse de se développer.

Mais sans itinéraires, rien n'est possible. Aujourd'hui, grâce à la mobilisation des différents partenaires aménageurs, il ne reste plus que 38% du réseau projeté à aménager. En outre, une partie du réseau recèle d'importantes potentialités de développement, comme par exemple les voies fluviales.

Afin d'inscrire durablement cette filière dans le champ concurrentiel mondial, les contributeurs de cette publication, conscients des potentialités que le vélo offre aujourd'hui, confirment que l'implication de tous les acteurs doit se poursuivre pour faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo. L'atteinte de cet objectif repose sur un maillage territorial densifié qui bénéficiera non seulement aux touristes, mais également aux habitants. Une telle ambition est de nature à améliorer significativement la pratique des déplacements doux en France.



LES PARTENAIRES



Offices de
Tourisme
de France
FÉDÉRATION NATIONALE



LE RÉSEAU
DES AGENCES
DÉPARTEMENTALES



#DESTINATION
RÉGIONS
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ORGANISMES RÉGIONAUX DE TOURISME



Publication
DGE - Comité National du Tourisme à vélo
Juin 2017

Maquette réalisée par le Bureau de la communication (DGE)

www.entreprises.gouv.fr